

STOP STOP STOP

#8 MARS 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Malgré les discours de façade, les inégalités entre les Femmes et les Hommes sont tenaces et ne régressent pas. Des écarts de rémunérations records : en moyenne 24% entre les femmes et les hommes. Un sexisme omniprésent : quand on est femme, et plus encore en responsabilité, on se doit d'en faire deux fois plus pour prouver sa légitimité. Blagues sexistes, commentaires permanents sur le physique des femmes, brouhaha organisé pendant les prises de paroles féminines... Le «plafond de verre» : la maternité est encore trop souvent synonyme d'arrêt ou de ralentissement de carrière.

Le 8 mars, ce n'est pas la Saint-Valentin ou la fête des mères, et encore moins le moment d'offrir des cosmétiques ou des fleurs. **C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.**

#8MARS : REVENDIQUONS DES DROITS EGAUX POUR TOUTES ET TOUS

NON, ON NE PEUT PAS GARDER SES ENFANTS TOUT EN TÉLÉTRAVAILLANT !

Mis en place sans encadrement, et dans un contexte de confinement qui a vu les violences conjugales et familiales augmenter, le télétravail ou ce qu'il conviendrait mieux d'appeler le travail à la maison, a exacerbé les inégalités entre les femmes et les hommes. La majorité des femmes continue à cumuler le «télétravail» avec les tâches domestiques et la garde des enfants.

La CGT revendique :

- L'arrêt pour «enfant malade» ou «cas contact» doit être accessible aussi aux salarié·e·s en télétravail !
- Le télétravail doit être encadré pour garantir la prise en charge des frais, le respect des horaires de travail, le droit à la déconnexion et des critères objectifs et transparents pour l'accès et la réversibilité du télétravail.

TEMPS PARTIEL

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires plus bas et une flexibilité maximum. Il faut instaurer :

- une cotisation patronale à 100% sur les emplois à temps partiel afin d'avoir une retraite égale à un temps plein travaillé
- une majoration de toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % notamment dans les services administratifs

REVALORISATION DES MÉTIERS ESSENTIELLEMENT FÉMINISÉS

Notamment pour les métiers de fonctions support, d'assistance, de comptabilité, finance, les services généraux, la sous-traitance accueil ISS etc... Nous demandons de revaloriser la fonction, le cadre et les conditions de travail, ainsi que le salaire.

INDEX « ÉGALITÉ SALARIALE » : STOP À L'HYPOCRISIE

Comment expliquer le fait que 90 % des entreprises aient obtenu une bonne note, ce qui les exonère de sanction, alors que les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes ? C'est parce que l'index « égalité salariale » comporte des biais qui invisibilisent les inégalités et qu'il n'y a aucune transparence : les syndicats et l'inspection du travail ne peuvent pas vérifier le calcul de l'employeur. La CGT exige qu'il soit modifié au plus vite !

Capgemini en est un exemple parfait : un index irréprochable, une communication abondante, des accords signés depuis des années à la grande satisfaction de la direction. Et pourtant l'inégalité entre les femmes et les hommes ne diminue pas.

Comment améliorer la situation si l'index est faussé ?

À LIRE AUSSI :

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2018/>
https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2018/09/29474-DICOM-CC-2018-essentiel_BD.pdf

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI



facebook.com/CGTCAPGEMINI



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



cg-tcapgemini.fr / contact@cg-tcapgemini.fr

#SYNDIQUEZ-VOUS

CGT-CAPGEMINI.FR

STOP STOP STOP
8 MARS 2021

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

Les femmes de tous les continents, subissent les violences sexistes et sexuelles.

Les féminicides, les viols, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel, les violences obstétricales, le contrôle des corps des femmes, l'excision, les mariages forcés, la pédocriminalité, l'inceste sont des réalités tragiques pour des millions voire des milliards de femmes de par le monde. Les mexicaines, les chiliennes, les argentines, les espagnoles, les algériennes, les polonaises... partout les femmes se soulèvent depuis plusieurs années maintenant.

En France, il y a eu 142 310 plaintes pour violences conjugales en 2019, soit 16 % de plus qu'en 2018. Le confinement a encore accéléré les violences subies, avec 15 % d'appel en plus dans la dernière période sur le 3919 plateformes d'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles.

Ne nous résignons pas !

Nous appelons à participer activement **le 8 mars partout en France**, aux événements sur les réseaux sociaux, et nous rassembler partout où c'est possible, dans le respect des gestes barrières, pour revendiquer notamment :

- Un milliard pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles en France : ce n'est pas un simple Grenelle et quelques places d'hébergements en plus qui suffisent ! Un milliard permettrait de mettre en place l'éducation non sexiste dès les petites classes, d'organiser de vraies campagnes et politiques de lutte contre les féminicides, le harcèlement sexuel au travail, et financer toutes les associations féministes qui oeuvrent depuis des années contre les violences sexistes et sexuelles. Ce milliard est aussi crucial pour l'hébergement dans des centres non mixtes dédiés, spécialisés et sécurisés.
- La mise à l'abri ou la protection des femmes victimes.
- La protection des mineures dans la loi (seuil d'âge) et matériellement, face aux violences sexistes et sexuelles.
- La ratification par la France de la « Convention contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail » OIT 190 de l'Organisation Internationale du Travail (de juin 2019 !) : celle-ci prévoit notamment des mesures qui contraignent les employeurs à prévenir et sanctionner le harcèlement sexuel, et à donner des droits aux femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales. Les violences sexistes et sexuelles, le sexisme ordinaire doivent cesser sur nos lieux de travail !
- Des moyens de financement ambitieux pour appliquer les accords égalité sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dans la fonction publique ou dans le privé !
- L'arrêt de la mise en concurrence de la gestion de la ligne d'écoute du 3919. Ce gouvernement prévoit ainsi la privatisation de ce service public, ce qui représente un risque majeur de voir la qualité du service rendu aux femmes réduite.
- La régularisation de toutes les sans-papiers et leur protection contre les violences sexistes et sexuelles.
- La lutte contre le proxénétisme, le trafic d'êtres humains, et toutes les violences prostitutionnelles et porno-criminelles.

À LIRE AUSSI :

<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/le-25-novembre-journee-internationale-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2020-04/Document%208.pdf>

#8MARS : AGISSONS !

**#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI



facebook.com/CGTCAPGEMINI



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



cg-t-capgemini.fr / contact@cg-t-capgemini.fr